



Sommaire de la publication

La sécurité incendie dans les équipements publics

Accédez directement à la fiche produit sur le site
www.eti-construction.fr

3

Table des matières générale

0 - Outils pratiques

I - Organisation de la sécurité incendie dans les équipements publics et intervenants (missions et responsabilités)

Chap. 1 - Intégrer le volet incendie à son projet de construction

- I/1 Le rôle des différents intervenants en matière de sécurité incendie
- I/2 Le rôle de la commission de sécurité
- I/3 La responsabilité des différents intervenants
- I/4 Les différentes étapes d'un projet de construction
 - I/4.1 Normes, règles, DTU
 - I/4.2 Les CCAG et le CCAP
 - I/4.3 Le CCTG et le CCTP
 - I/4.4 Le dossier de permis de construire, la notice incendie
 - I/4.5 Documents de suivi de chantier
 - I/4.6 Avis du bureau de contrôle
 - I/4.7 La réception des systèmes de sécurité incendie
- I/5 Les classes de feux
- I/6 Les principes fondamentaux de la sécurité incendie dans les ERP

Chap. 2 - Organiser votre sécurité incendie : de l'évaluation des risques à la sélection des moyens de prévention adaptés

- 2/1 Évaluer vos risques d'incendie et les conséquences probables pour vos bâtiments en cas d'incendie
- 2/2 Sécurité passive et active (curative et préventive) : connaître les principes de prévention et de protection de l'incendie
- 2/3 Maîtriser l'utilisation des moyens techniques : efficacité et limites
- 2/4 Coût de la sécurité incendie (construction et maintenance)

Chap. 3 - S'assurer de la conformité de vos bâtiments

- 3/1 Maintenance : comment faire l'audit de sécurité incendie d'un établissement existant ?
 - 3/1.1 Les installations de signalisation (alarme, incendie, intrusion et techniques)

- 3/1.2 Le circuit de visualisation sonore et visuelle
- 3/1.3 Lecture et étude de plans avec documents explicatifs
- 3/1.4 L'analyse du risque
- 3/2 Appliquer vos obligations réglementaires en matière de prévention et protection incendie
- 3/3 Connaître le fonctionnement et les principes de l'assurance incendie

Chap. 4 - Sécurité incendie : organiser vos moyens humains

- 4/1 Préparer et former vos personnels aux risques d'incendie
- 4/2 Mettre en place vos procédures et consignes de sécurité

Chap. 5 - Responsabilités pénales en sécurité incendie : comment prévenir votre mise en cause ?

- 5/1 Les personnes physiques exposées au risque d'engager leur responsabilité personnelle à raison de leurs obligations en matière de sécurité incendie
- 5/2 Le caractère limité du risque personnel de mise en cause de la responsabilité civile d'un des acteurs de la sécurité incendie dans les équipements publics
 - 5/2.1 La responsabilité civile des « agents privés »
 - 5/2.2 La responsabilité civile des « agents publics »
- 5/3 La prévention du risque pénal de l'agent public en matière de sécurité incendie
 - 5/3.1 Les grands principes de la responsabilité pénale des agents publics
 - 5/3.2 Les risques afférents aux infractions d'imprudence et de négligence
 - 5/3.3 Les outils pour réduire ou circonscrire le risque pénal

Chap. 6 - Procédures dans le cadre d'un projet d'ERP

- 6/1 Permis de construire et autorisation
- 6/2 Autorisation d'ouverture au public
- 6/3 Chapiteaux, tentes et structures
- 6/4 Homologation des enceintes sportives
- 6/5 Terrains de camping et de stationnement des caravanes

Chap. 7 - Le Code de la construction et de l'habitation

- 7/1 Le contrôle technique
- 7/2 Articles du CCH concernant la sécurité dans les ERP

2 - Glossaire – Boîte à outils

3 - Dispositions applicables aux ERP du 1^{er} groupe

Chap. 1 - Généralités (dispositions applicables à tous les ERP) – GN

- 1/1 Section 1 – Classement des établissements
- 1/2 Section 2 – Adaptation des règles de sécurité et cas particuliers d'application du règlement
- 1/3 Section 3 – Contrôles des établissements
- 1/4 Section 4 – Travaux
- 1/5 Section 5 – Normalisation (arrêté du 18 novembre 1987)

Chap. 2 - Généralités (dispositions applicables aux établissements des 4 premières catégories) – GE

- 2/1 Section 0 – Généralités
- 2/2 Section 1 – Contrôle des établissements
- 2/3 Section 2 – Vérifications techniques

Chap. 3 - Construction

- 3/1 Section 1 – Conception et desserte des bâtiments
- 3/2 Section 2 – Isolement par rapport aux tiers
- 3/3 Section 3 – Résistance au feu des structures
- 3/4 Section 4 – Couvertures
- 3/5 Section 5 – Façades
- 3/6 Section 6 – Distribution intérieure et compartimentage
- 3/7 Section 7 – Locaux non accessibles au public, locaux à risques particuliers
- 3/8 Section 8 – Conduits et gaines
- 3/9 Section 9 – Dégagements
 - 3/9.1 Sous-section 1 – Dispositions générales
 - 3/9.2 Sous-section 2 – Sorties
 - 3/9.3 Sous-section 3 – Escaliers
- 3/10 Section 10 – Tribunes et gradins non démontables (arrêté du 31 mai 1991)

Chap. 4 - Aménagements intérieurs, décoration et mobilier

Chap. 5 - Désenfumage

Chap. 6 - Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire

Chap. 7 - Installations aux gaz combustibles et aux hydrocarbures liquéfiés

- 7/1 Section 1 – Généralités

- 7/2 Section 2 – Stockage d'hydrocarbures liquéfiés (butane et propane commerciaux)
- 7/3 Section 3 – Dispositifs de détente et de comptage
- 7/4 Section 4 – Conduites, organes de coupures et de détente
- 7/5 Section 5 – Aération et ventilation des locaux, évacuation de produits de la combustion
- 7/6 Section 6 – Appareils d'utilisation
- 7/7 Section 7 – Conformité, entretien et vérification des installations de gaz

Chap. 8 - Installations électriques

- 8/1 Section 1 – Généralités
- 8/2 Section 2 – Règles d'installation
- 8/3 Section 3 – Installations de sécurité
- 8/4 Section 4 – Maintenance, exploitation et vérification
- 8/5 Section 5 – Installations temporaires

Chap. 9 - Éclairage

- 9/1 Section 1 – Généralités
- 9/2 Section 2 – Éclairage normal
- 9/3 Section 3 – Éclairage de sécurité
- 9/4 Section 4 – Éclairage de remplacement

Chap. 10 - Ascenseurs, escaliers mécaniques et trottoirs roulants

- 10/1 Section 1 – Ascenseurs (titre modifié par arrêté du 22 décembre 1981)
- 10/2 Section 2 – Dispositions particulières concernant les ascenseurs destinés à l'évacuation des handicapés physiques
- 10/3 Section 3 – Escaliers mécaniques et trottoirs roulants
- 10/4 Section 4 – Entretien et vérification
- 10/5 Arrêté du 18 novembre 2004 relatif aux travaux de sécurité à réaliser dans les installations d'ascenseurs, modifié par l'arrêté du 29 août 2008

Chap. 11 - Installation d'appareils de cuisson destinés à la restauration

Chap. 12 - Moyens de secours contre l'incendie

- 12/1 Section 1 – Généralités
- 12/2 Section 2 – Moyens d'extinction
 - 12/2.1 Sous-section 1 – Bouches et poteaux d'incendie privés et points d'eau
 - 12/2.2 Sous-section 2 – Branchements et canalisations
 - 12/2.3 Sous-section 3 – Robinets d'incendie armés
 - 12/2.4 Sous-section 4 – Colonnes sèches

- 12/2.5 Sous-section 5 – Colonnes en charge (dites colonnes humides)
- 12/2.6 Sous-section 6 – Installations d’extinction automatique ou à commande manuelle
- 12/2.7 Sous-section 7 – Déversoirs ponctuels
- 12/2.8 Sous-section 8 – Éléments de construction irrigués
- 12/2.9 Sous-section 9 – Appareils mobiles et moyens divers
- 12/3 Section 3 – Dispositions visant à faciliter l’action des sapeurs-pompiers
- 12/4 Section 4 – Service de sécurité d’incendie
- 12/5 Section 5 – Système de sécurité incendie (SSI) (arrêté du 2 février 1993)
 - 12/5.1 Sous-section 1 – Système de détection incendie
 - 12/5.2 Sous-section 2 – Système de mise en sécurité incendie (SMSI)
 - 12/5.3 Sous-section 3 – Système d’alarme
 - 12/5.4 Sous-section 4 – Entretien et consignes d’exploitation
- 12/6 Section 6 – Système d’alerte (arrêté du 2 février 1993)
- 12/7 Section 7 – Entretien, vérifications

Chap. 13 - Instruction technique n° 246 du 22 mars 2004 modifiée par l’arrêté du 22 novembre 2006 relative au désenfumage dans les établissements recevant du public

Chap. 14 - Instruction technique n° 249 du 21 juin 1982 relative aux façades

Chap. 15 - Instruction technique n° 263 du 30 décembre 1994 relative à la construction et au désenfumage des volumes libres intérieurs dans les établissements recevant du public

Chap. 16 - Instruction technique n° 247 relative aux mécanismes de déclenchement des dispositifs de fermeture résistants au feu et de désenfumage

Chap. 17 - Instruction technique n° 248 relative aux systèmes d’alarme utilisés dans les établissements recevant du public

4 - Les fiches pratiques ERP du I^{er} groupe : dispositions spécifiques et particulières aux ERP

Chap. I - Établissements du type J – Structures d’accueil pour personnes âgées et personnes handicapées

- I/1 Section 1 – Généralités
- I/2 Section 2 – Construction
- I/3 Section 3 – Dégagements
- I/4 Section 4 – Aménagements intérieurs
- I/5 Section 5 – Désenfumage
- I/6 Section 6 – Chauffage – Ventilation
- I/7 Section 7 – Appareils de cuisson et de remise en température (arrêté du 10 octobre 2005)
- I/8 Section 8 – Électricité
- I/9 Section 9 – Éclairage
- I/10 Section 10 – Ascenseurs
- I/11 Section 11 – Fluides médicaux
- I/12 Section 10 – Moyens de secours
- I/13 Circulaire n° 2007-36 du 15 mai 2007

Chap. 2 - Établissements de type L – Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usages multiples

- 2/1 Sous-chapitre I^{er} – Mesures applicables à tous les établissements
 - 2/1.1 Section 1 – Généralités
 - 2/1.2 Section 2 – Construction
 - 2/1.3 Section 3 – Dégagements
 - 2/1.4 Section 4 – Chauffage
 - 2/1.5 Section 5 – Installations électriques
 - 2/1.6 Section 6 – Moyens de secours
- 2/2 Sous-chapitre II – Mesures applicables aux salles
- 2/3 Sous-chapitre III – Mesures applicables aux installations de projection
- 2/4 Sous-chapitre IV – Mesures applicables aux espaces scéniques
- 2/5 Sous-chapitre V – Mesures applicables aux locaux annexes

Chap. 3 - Établissements de type M – Magasins de vente, centres commerciaux

- 3/1 Section 1 – Généralités
- 3/2 Section 2 – Construction, isolement, distribution
- 3/3 Section 3 – Dégagements
- 3/4 Section 4 – Aménagements intérieurs
- 3/5 Section 5 – Désenfumage
- 3/6 Section 6 – Chauffage et ventilation
- 3/7 Section 7 – Installations électriques
- 3/8 Section 8 – Moyens de secours dans les locaux et les dégagements accessibles au public
- 3/9 Section 9 – Dispositions spéciales à certaines présentations ou manifestations
- 3/10 Section 10 – Dispositions spéciales aux articles et produits dangereux

- 3/11 Section 11 – Consignes particulières
- 3/12 Section 12 – Mesures particulières aux locaux non accessibles au public

Chap. 4 - Établissements de type N – Restaurants et débits de boissons

- 4/1 Section 1 – Généralités
- 4/2 Section 2 – Construction
- 4/3 Section 3 – Dégagements
- 4/4 Section 4 – Désenfumage
- 4/5 Section 5 – Chauffage
- 4/6 Section 6 – Installations électriques
- 4/7 Section 7 – Éclairage
- 4/8 Section 8 – Appareils de cuisson et de remise en température (arrêté du 10 octobre 2005)
- 4/9 Section 9 – Moyens de secours et consignes

Chap. 5 - Établissements de type O – Hôtels et pensions de famille

Chap. 6 - Établissements de type P – Salles de danse et salles de jeux

Chap. 7 - Établissements de type R – Établissements d'enseignement, colonies de vacances

- 7/1 Section 1 – Généralités
- 7/2 Section 2 – Construction
- 7/3 Section 3 – Dégagements
- 7/4 Section 4 – Aménagements
- 7/5 Section 5 – Désenfumage
- 7/6 Section 6 – Chauffage – Ventilation
- 7/7 Section 7 – Installations électriques
- 7/8 Section 8 – Éclairage
- 7/9 Section 9 – Appareils de cuisson et de remise en température (arrêté du 10 octobre 2005)
- 7/10 Section 10 – Moyens de secours

Chap. 8 - Établissements de type S – Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d'archives

Chap. 9 - Établissements du type T – Salles d'exposition

- 9/1 Section 1 – Généralités
- 9/2 Section 2 – Construction
- 9/3 Section 3 – Dégagements

- 9/4 Section 4 – Aménagements
- 9/5 Section 5 – Désenfumage
- 9/6 Section 6 – Chauffage
- 9/7 Section 7 – Installations au gaz
- 9/8 Section 8 – Installations électriques
- 9/9 Section 9 – Éclairage
- 9/10 Section 10 – Dispositions spéciales à certaines présentations
- 9/11 Section 11 – Moyens de secours – Consignes

Chap. 10 - Établissements du type U – Établissements de soins

- 10/1 Section 1 – Généralités
- 10/2 Section 2 – Isolement et implantation
- 10/3 Section 3 – Construction
- 10/4 Section 4 – Dégagements
- 10/5 Section 5 – Aménagements intérieurs
- 10/6 Section 6 – Désenfumage
- 10/7 Section 7 – Chauffage – Ventilation
- 10/8 Section 8 – Appareils de cuisson et de remise en température
(arrêté du 10 octobre 2005)
- 10/9 Section 9 – Installations électriques
- 10/10 Section 10 – Éclairage
- 10/11 Section 11 – Dispositions spéciales applicables aux locaux d'AIA
- 10/12 Section 12 – Ascenseurs
- 10/13 Section 13 – Moyens de secours
- 10/14 Section 14 – Hôpitaux de jour – Locaux médicaux
de thermalisme
- 10/15 Section 15 – Conditions d'installation des gaz médicaux
 - 10/15.1 Sous-section 1 – Magasins et centrales de stockage
 - 10/15.2 Sous-section 2 – Réseaux de distribution
 - 10/15.3 Sous-section 3 – Distribution par récipients mobiles
 - 10/15.4 Sous-section 4 – Consignes, entretien, vérifications techniques

Chap. 11 - Établissements de type V – Établissements de culte

Chap. 12 - Établissements de type W – Administration, banques, bureaux

Chap. 13 - Établissements de type X – Établissements sportifs couverts

Chap. 14 - Établissements du type Y – Musées

- 14/1 Section 1 – Généralités
- 14/2 Section 2 – Construction
- 14/3 Section 3 – Dégagements
- 14/4 Section 4 – Aménagements
- 14/5 Section 5 – Désenfumage

- 14/6 Section 6 – Chauffage
- 14/7 Section 7 – Installations électriques
- 14/8 Section 8 – Éclairage
- 14/9 Section 9 – Moyens de secours
- 14/10 Section 10 – ERP relevant du ministère de la Culture

Chap. 15 - Établissements du type PA – Établissements de plein air

Chap. 16 - Établissements du type CTS – Chapiteaux, tentes et structures

- 16/1 Établissements du type CTS – Chapiteaux, tentes et structures itinérants
 - 16/1.1 Section 1 – Généralités
 - 16/1.2 Section 2 – Construction
 - 16/1.3 Section 3 – Dégagements
 - 16/1.4 Section 4 – Aménagements
 - 16/1.5 Section 5 – Installations de chauffage ou de cuisson
 - 16/1.6 Section 6 – Installations électriques
 - 16/1.7 Section 7 – Éclairage
 - 16/1.8 Section 8 – Équipements spéciaux
 - 16/1.9 Section 9 – Moyens de secours
 - 16/1.10 Section 10 – Exploitation
- 16/2 Sous-chapitre II – Établissements du type CTS – Chapiteaux, tentes et structures à implantation prolongée (arrêté du 7 mars 1988)
- 16/3 Sous-chapitre III – Article CTS51
- 16/4 Sous-chapitre IV – Exploitation (arrêté du 31 mai 1991)
- 16/5 Sous-chapitre IV – Établissements du type structures à étage (arrêté du 6 août 2002)

Chap. 17 - Établissements de type EF – Établissements flottants, bateaux stationnaires et bateaux flottants

Chap. 18 - Établissements de type GA – Gares (gares accessibles au public)

- 18/1 Dispositions applicables à tous les établissements de type GA
 - 18/1.1 Section 1 – Généralités
 - 18/1.2 Section 2 – Modalités de contrôle
 - 18/1.2.1 Sous-section 1 – Contrôle des gares
 - 18/1.2.2 Sous-section 2 – Vérifications techniques dans les établissements de type GA des 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e catégories
- 18/2 Dispositions applicables aux établissements de type GA des quatre premières catégories
 - 18/2.1 Section 1 – Dispositions constructives
 - 18/2.2 Section 2 – Dégagements
 - 18/2.3 Section 3 – Aménagements intérieurs
 - 18/2.4 Section 4 – Désenfumage

- 18/2.5 Section 5 – Installations de chauffage, ventilation, réfrigération, climatisation, conditionnement d'air et installation d'eau chaude sanitaire
- 18/2.6 Section 6 – Installations aux gaz combustibles et aux hydrocarbures liquéfiés
- 18/2.7 Section 7 – Installations électriques
- 18/2.8 Section 8 – Éclairage
- 18/2.9 Section 9 – Ascenseurs, escaliers mécaniques et trottoirs roulants
- 18/2.10 Section 10 – Installation d'appareils de cuisson destinés à la restauration
- 18/2.11 Section 11 – Moyens de secours
- 18/2.12 Section 12 – Obligations complémentaires relatives à l'exploitation
- 18/3 Dispositions applicables aux établissements de type GA de 5^e catégorie

Chap. 19 - Établissements du type OA – Hôtels-restaurants d'altitude

Chap. 20 - Établissements de type PS – Parcs de stationnement

Chap. 21 - Établissements du type SG – Structures gonflables

Chap. 22 - Établissements du type REF – Refuges de montagne

- 22/1 Sous-chapitre I^{er} – Dispositions générales
- 22/2 Sous-chapitre II – Règles techniques applicables à tous les refuges
- 22/3 Sous-chapitre III – Règles complémentaires pour les refuges dans lesquels l'effectif du public reçu est égal ou supérieur aux seuils fixés à l'article REF 3 (paragraphe 2)
- 22/4 Sous-chapitre IV – Prescriptions applicables aux refuges de montagne existants

Chap. 23 - Arrêté du 18 juillet 2006 portant approbation des règles de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements pénitentiaires et fixant les modalités de leur contrôle

5 - Les fiches pratiques ERP du 2^e groupe : dispositions spécifiques et particulières aux ERP de la 5^e catégorie

Chap. I - Dispositions applicables à tous les ERP de la 5^e catégorie

- I/1 Dispositions générales
- I/2 Chapitre II – Règles techniques
 - I/2.1 Section I – Construction, dégagements, gaines

- I/2.2 Section 2 – Aménagements intérieurs
- I/2.3 Section 3 – Désenfumage
- I/2.4 Section 4 – Installations d'appareils de cuisson destinés à la restauration
- I/2.5 Section 5 – Chauffage, ventilation
- I/2.6 Section 6 – Installations électriques
- I/2.7 Section 7 – Ascenseurs, escaliers mécaniques et trottoirs roulants
- I/2.8 Section 8 – Moyens de secours
- I/2.9 Exemple de notice de sécurité d'un établissement de type M5
- I/2.10 Section 10 – Exemple de notice de sécurité d'un établissement de type N5
- I/3 Chapitre III – Règles complémentaires pour les établissements comportant des locaux réservés au sommeil

Chap. 2 - Règles spécifiques aux hôtels

- 2/1 Section 1 – Prescriptions applicables aux établissements à construire ou à modifier
- 2/2 Section 2 – Prescriptions spéciales applicables aux établissements existant à la date de publication du présent arrêté

Chap. 3 - Règles spécifiques aux établissements de soins

Chap. 4 - Règles spécifiques aux établissements sportifs

6 - La Commission centrale de sécurité

Chap. 1 - Exemples relatifs aux dispositions applicables aux ERP du 1^{er} groupe

- I/1 Établissements de type M
- I/2 Établissements de type PA
- I/3 Établissements de type R
- I/4 Établissements de type CTS

Chap. 2 - Exemples relatifs aux dispositions spécifiques et particulières aux ERP du 1^{er} groupe

Chap. 3 - Instruction technique relative à l'utilisation d'installations particulières

7 - Classements européens en réaction au feu

Chap. 1 - Euroclasses

- I/1 La nouvelle réglementation
- I/2 Le système des Euroclasses en réaction au feu en Europe

- I/3 Relation entre les Euroclasses et le scénario de référence
- I/4 Réaction au feu des produits de construction et d'aménagement (méthodes d'essais et catégories de classification)
- I/5 Classements
- I/6 Nouveaux classements européens de résistance au feu

8 - Textes réglementaires (partie figurant dans le CD-Rom)

Chap. 1 - Sécurité incendie

Chap. 2 - Décret n° 95-260 du 8 mars 1995, relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité, modifié par le décret n° 97-645 du 31 mai 1997 (JO du 1^{er} juin 1997) et le décret n° 2004-160 du 17 février 2004 (JO du 20 février 2004)

Chap. 3 - Cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux